

ATELIER GERGONDET

PRESENTATION

L'atelier Gergondet, fondé en 1977, est spécialisé dans l'étude de plans locaux d'urbanisme pour le compte de collectivités locales. Renaud Gergondet, 48 ans, architecte DPLG (Ecole d'Architecture de Lyon) et urbaniste (Master d'urbanisme Université Lyon II), directeur d'études, en assure la gérance depuis 2005. Il bénéficie de 20 ans d'expérience et a mené les élaborations et modifications d'une quarantaine de PLU de communes rurales.

Sa double formation, ses compétences et sa connaissance des milieux urbains et ruraux lui confèrent une culture large et approfondie qui lui permet d'accompagner et de conseiller efficacement les élus locaux pour mettre en œuvre des politiques urbaines fortement liées à l'identité locale. Il est en effet attaché aux spécificités de chaque territoire et reste avant tout au service des élus, qui seuls sont légitimes pour guider le développement de leur territoire. Il se positionne volontairement à l'opposé des grandes structures d'études, en restant à taille humaine.

Son approche et ses propositions, établies à partir de leurs ambitions et attentes, ne se réduisent pas à l'application de savoirs théoriques ni à la transposition aveugle de quelques archétypes, mais visent au contraire le « sur mesure », pour valoriser chaque territoire à partir de son socle urbain, environnemental, agricole, paysager et patrimonial. Sa démarche :

- s'appuie tout au long du processus sur le l'identité locale ;
- définit une vision claire et pragmatique des ambitions portées par les élus ;
- propose des outils simples et adaptés à la mise en œuvre de ces politiques, aisément applicables par la suite ;
- facilite l'appropriation et le partage des orientations par la population, éléments fondamentaux d'une démarche d'urbanisme réussie.

Il veille à susciter puis à nourrir les débats entre élus en confrontant leurs diverses attentes et sensibilités. En ce sens, sa pratique l'amène à les faire « travailler ensemble », à croiser leurs regards, en privilégiant systématiquement une approche pédagogique et concertée, indispensable pour construire un véritable « projet de territoire » fédérateur. Il veille parallèlement à assurer une gouvernance sereine, en assistant les élus dans leurs dialogues et négociations avec les personnes publiques et la population. D'ailleurs, aucun des PLU qu'il a menés n'a fait l'objet d'annulation suite au contrôle de légalité exercé par le Préfet.

Enfin, il collabore très régulièrement avec un réseau d'experts en environnement, en programmation urbaine et études opérationnelles, ingénierie des risques naturels et droit de l'urbanisme et des collectivités. Le travail cartographique sous SIG (système d'information géographique) est intégré tout au long de ses missions.

Disponible, Renaud GERGONDET sera votre unique interlocuteur, offrira une grande réactivité et assurera lui-même un suivi soigné de la mission.

PAROLES D'ELUS

« L'implication de Renaud Gergondet, son écoute, sa disponibilité et son pragmatisme sont très appréciables. Ses conseils, toujours dans le respect de l'identité communale, permettent d'étudier un PLU « sur mesure », bien accueilli et partagé par les différents partenaires (DDT, SCOT...). Sa prestation donne entière satisfaction à la commune et je le recommande assurément. »

Monsieur le Maire d'Illiat

« Monsieur Renaud GERGONDET avait pour mission, la prise en charge de la modification de notre PLU. Son investissement, sa rigueur et son professionnalisme ont été des atouts indéniables dans l'accomplissement de cette procédure. Son implication et ses conseils ont fait de cette collaboration une réussite. Sa prestation nous a apporté entière satisfaction et nous le recommandons vivement ».

Monsieur le Maire de Chaleins

« Renaud Gergondet a été à l'écoute des élus et a parfaitement compris leurs préoccupations. Il exerce ses fonctions avec professionnalisme et rigueur toujours dans le respect de la législation. Il donne entière satisfaction quant à la qualité de son travail et de son accompagnement. »

Monsieur le Maire de Foissiat

« Sa prestation me donne entière satisfaction, grâce à sa maîtrise technique, sa rigueur, son écoute attentive des élus et sa connaissance fine de la commune. Nous apprécions de l'avoir pour unique interlocuteur, toujours disponible et serein, ce qui garantit assurément la pertinence de ses conseils et plus généralement le soin qu'il apporte à l'étude. Ainsi, la commune se félicite de l'avoir retenu pour l'élaboration du PLU. »

Monsieur le Maire de Lescheroux

« Pour l'accompagner dans la planification de ses documents d'urbanisme, la commune a fait appel à l'atelier GERGONDET, qui a su guider et conseiller, avec professionnalisme et bienveillance, les nouveaux élus des mandats 2008-2014 et 2014-2020, en leur proposant des outils et réponses contextualisés. A nouveau, l'équipe municipale fait appel à l'atelier GERGONDET pour la 3ème modification de son plan local d'urbanisme, lui apportant, ainsi, toute sa confiance. »

Madame le Maire de Dagneux

« Renaud Gergondet a été à l'écoute attentive des élus et a émis des propositions bien adaptées à la commune, toujours dans le respect du SCOT et de la législation, qu'il maîtrise. Il nous a accompagnés efficacement tout au long de la procédure, a été réactif et a effectué un travail sérieux et soigné. Il a également permis de mener des discussions et négociations constructives avec les personnes publiques associées et de tenir des réunions publiques sereines. Je le recommande sans hésitation auprès de mes collègues Maires. »

Monsieur le Maire de Chamagnieu

« J'ai particulièrement apprécié son écoute et sa capacité de conseil. Ses prestations ont été parfaitement réalisées, toujours dans le respect des ambitions des élus. Il a été très impliqué, disponible et présent sur la commune. Ses solides connaissances techniques, sa rigueur et le dialogue qu'il a su instaurer avec les personnes publiques nous ont permis d'avancer sereinement et ainsi mener une réflexion de fond en toute confiance. Enfin, son calme et son expérience ont été précieux lors des réunions publiques de concertation. Je le recommande donc vivement. »

Monsieur le Maire de Four

« L'implication de Renaud GERGONDET, ses capacités d'écoute, son professionnalisme et sa rigueur sont autant d'atouts dans la mise en œuvre de ce projet de PLU. Son expérience, son écoute des préoccupations des élus, sa prise en compte des caractéristiques propres de notre commune sont particulièrement appréciables. Sa prestation donne entière satisfaction à la commune et je le recommande vivement. »

Monsieur l'adjoint au Maire de Vernas

« J'atteste du bon déroulement des missions d'évolution de PLU communaux qui ont été confiées à l'atelier GERGONDET. L'implication de Renaud GERGONDET, sa rigueur professionnelle et son calme sont très appréciables. Il sait parfaitement trouver sa place pour accompagner les élus dans la définition de leur projet communal. Sa capacité d'écoute ainsi que son pragmatisme lui permettent d'adapter ses propositions « au plus juste » pour bien répondre au projet des élus, tout en respectant le cadre réglementaire qu'il maîtrise parfaitement. »

Madame la première vice-présidente de Vienne Condrieu Agglomération

« Monsieur Renaud GERGONDET, architecte et urbaniste, a été choisi dans le cadre de consultances architecturales pour la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon : vacations en présence des particuliers, promoteurs, architectes avec rédaction, pour chaque projet, d'une fiche commentée distinguant les éléments positifs, de vigilance et insatisfaisants. Il a également accompagné la Ville dans ses stratégies urbaines avec étude de centralité (schéma d'aménagement d'ensemble du centre-ville), étude capacitaire illustrée par plusieurs scénarios, étude de fiches thématiques dans le cadre d'une modification du PLU-H de la Métropole de Lyon (propositions d'adaptations réglementaires écrites et graphiques, d'orientations d'aménagement et de programmation (requalification d'axe urbain, mutation de quartier, aménagement de site stratégique ...). Sa mission d'architecte-urbaniste conseiller en architecture, urbanisme et aménagement a été parfaitement menée. Monsieur GERGONDET a été à l'écoute, répondant à la commande politique en étant toujours force de proposition et enrichissant la réflexion. Il a abordé avec pertinence, les problématiques posées. »

Monsieur le directeur général des services de la ville de Sainte-Foy-lès-Lyon

« Renaud GERGONDET mène à bien sa mission d'urbaniste conseiller depuis 2013. Ses prestations de conseil sont parfaitement réalisées, avec professionnalisme et rigueur. Ses rendus sont éclairés, pertinents et complets. En outre, son sens de l'écoute et ses qualités pédagogiques enrichissent ses interventions lors de sessions de formations et de sensibilisations. Je le recommande vivement. »

Monsieur le responsable du pôle urbanisme du CAUE de l'Isère

CURRICULUM VITAE

Renaud GERGONDET, 48 ans, plus de 20 ans d'expérience en architecture et en urbanisme.



FORMATION

Diplôme d'architecture (DPLG)

Ecole d'Architecture de Lyon, 2000

Master d'Urbanisme, Aménagement et Gestion de la Ville

Institut d'Urbanisme de Lyon, 2001

PARCOURS PROFESSIONNEL

Agence Docks Architecture • architecte collaborateur • 2001 - 2003

- Equipements publics : scolaire/petite enfance/culture/sports/animation
- Logements collectifs / groupés / individuels
- Tertiaire

Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise • chargé d'études • 2004

- Révision du PLU de Lyon
- Expertise sur le patrimoine d'intérêt local de Lyon-Villeurbanne

Atelier Gergondet • directeur d'étude • depuis 2005

- Elaborations et modifications d'une quarantaine de PLU
- Diverses études urbaines
- Architecte-urbaniste conseiller depuis 2013 pour le CAUE de l'Isère
- Architecte-urbaniste conseiller depuis 2021 pour la ville de Sainte Foy-Lès-Lyon
- Architecte juré de concours auprès de l'Ordre des Architectes depuis 2021
- Commissaire enquêteur depuis 2021

DOMAINES DE COMPETENCE

Urbanisme

- Planification urbaine et urbanisme réglementaire
- Etudes de centralité, études de cadrages urbains, aménagements de zones d'activités...
- Autorisations d'occupation des sols : conseil auprès des services ADS

Architecture

- Equipements publics
- Logements collectifs / groupés / individuels

Environnement

- Valorisation de la biodiversité et des paysages
- Valorisation du patrimoine bâti

Conseil et assistance AMO auprès des collectivités

- Missions d'architecte-urbaniste conseiller (projet urbain/architectural)

Management de projet et méthodologie participative

- Partage du projet par les acteurs du territoire
- Organisation et animation de la concertation avec le public

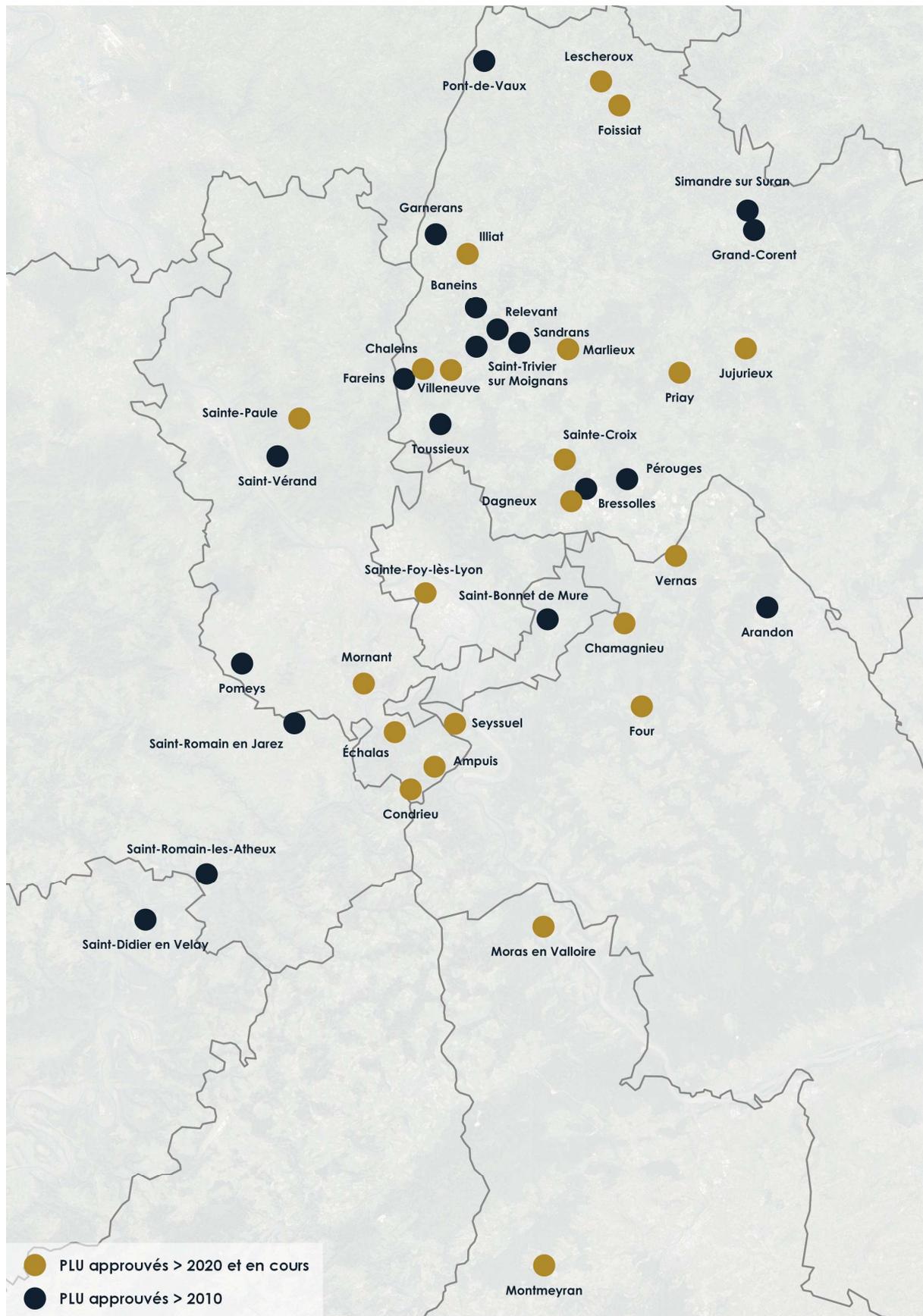
Collaboration avec un réseau d'experts en :

- Programmation urbaine et études pré-opérationnelles : écoquartiers, AEU...
- Environnement
- Ingénierie des risques naturels
- Droit de l'urbanisme et des collectivités

MOYENS

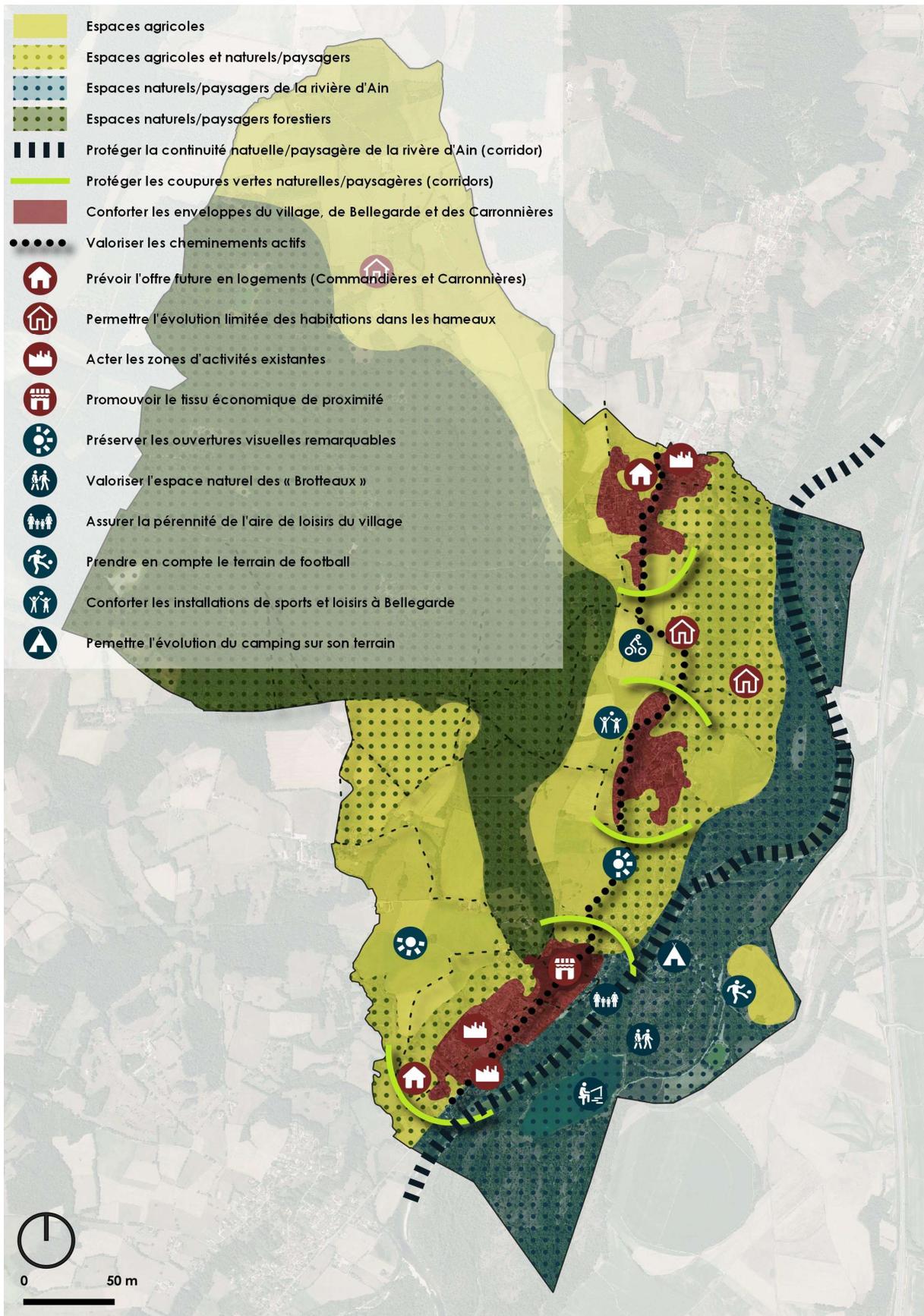
- Inscrit à l'Ordre des architectes
- Assuré auprès de la Mutuelle des Architectes Français
- Véhicule et local professionnel affectés à l'actif
- Ordinateurs de bureau et portables, imprimantes, vidéoprojecteurs, systèmes de sauvegardes chiffrées des données (NAS)...
- Colorimètre « Datacolor ColorReader » (relevé numérique des couleurs)
- Logiciels :
 - Bureautique : suite Microsoft 365
 - Dessin : suite Adobe Créative
 - Système d'information géographique (SIG) : Quantum GIS

REFERENCES PLU



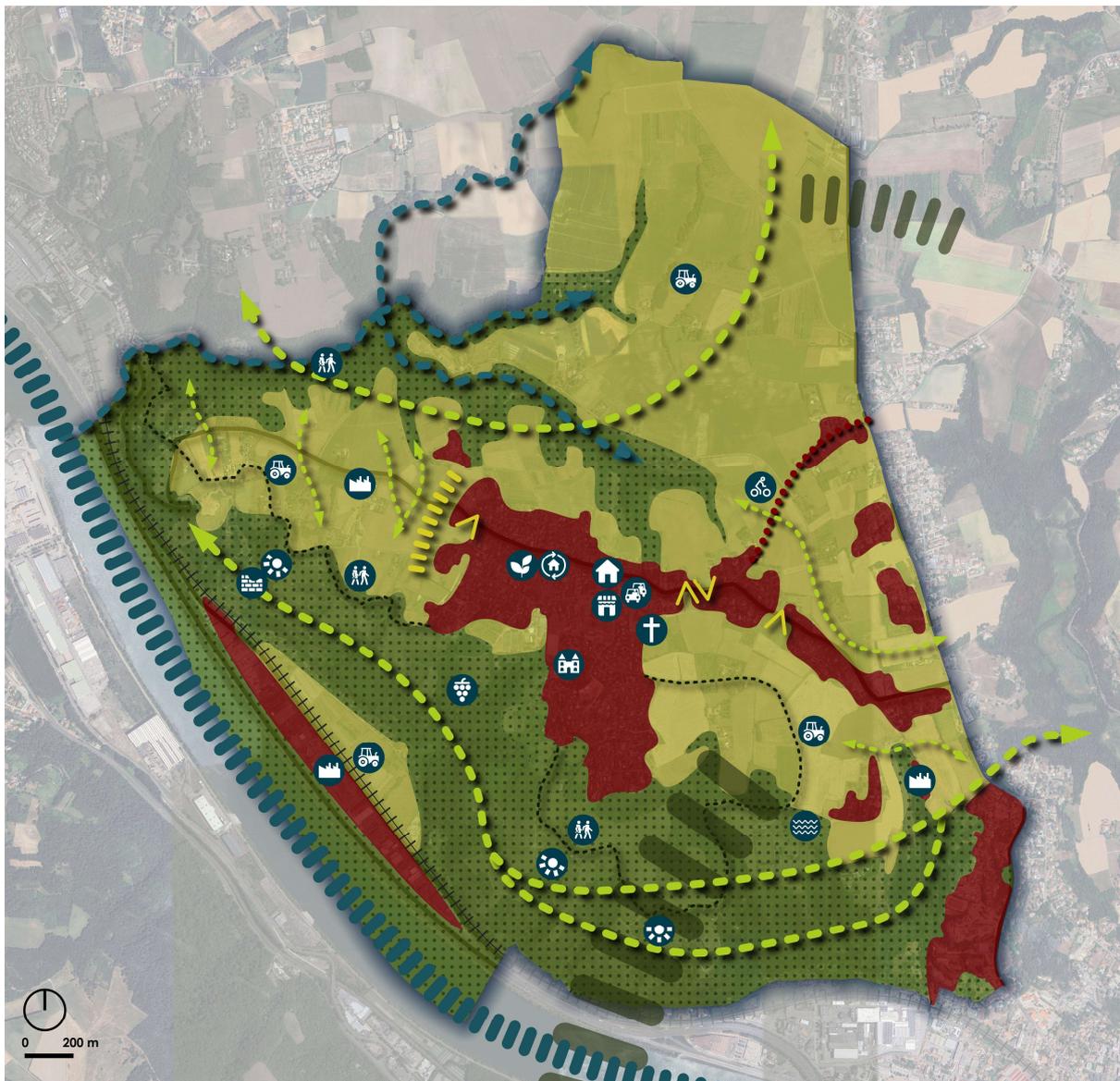
PLU • PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

COMMUNE CONFIDENTIELLE (01) • ETUDE EN COURS



PLU • PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

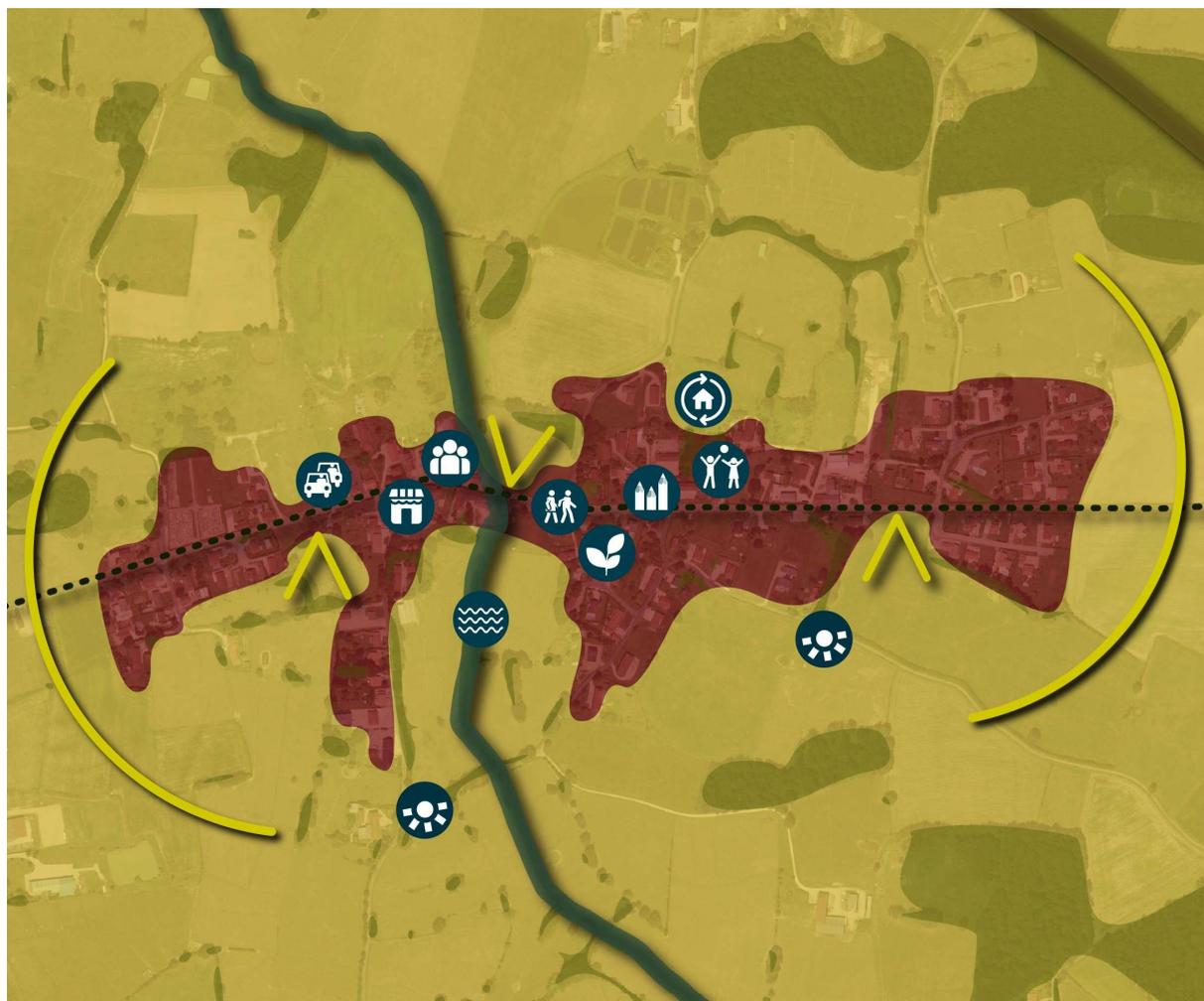
COMMUNE CONFIDENTIELLE (01) • ETUDE EN COURS



- | | | | |
|--|--|--|---|
| | Préserver les étendues naturelles / paysagères | | Encourager le maintien et le développement des exploitations agricoles |
| | Prendre en compte l'existence du corridor majeur du Rhône | | Accompagner le développement de la viticulture dans le respect des sensibilités environnementales et paysagères |
| | Protéger les corridors aquatiques structurants | | Protéger les abords des ruines du château des Archevêques |
| | Protéger les corridors terrestres structurants | | Préserver le château Picard et son parc boisé |
| | Protéger les connexions secondaires transversales | | Optimiser les enveloppes du village et des hameaux « constitués » |
| | Maintenir les coupures éco-paysagères en milieu urbain | | Encadrer les opérations au centre-village |
| | Maintenir des « respirations » vertes en milieu urbain | | Promouvoir un habitat sobre et économe en énergie |
| | Maintenir les coupures vertes territoriales | | Privilégier les modes de déplacements actifs |
| | Respecter la silhouette existante du village, notamment à son entrée Ouest | | Étendre l'aire de stationnement « verte » |
| | Préserver les panoramas valorisants | | Acquérir l'ancien captage à Cayenne |
| | Valoriser les sentiers de randonnées - - - - | | Prévoir l'extension du cimetière |
| | Promouvoir l'agriculture | | Développer le tissu économique de proximité |
| | | | Acter les sites d'activités existants |

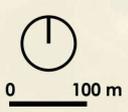
PLU • PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

COMMUNE CONFIDENTIELLE (01) • ETUDE EN COURS



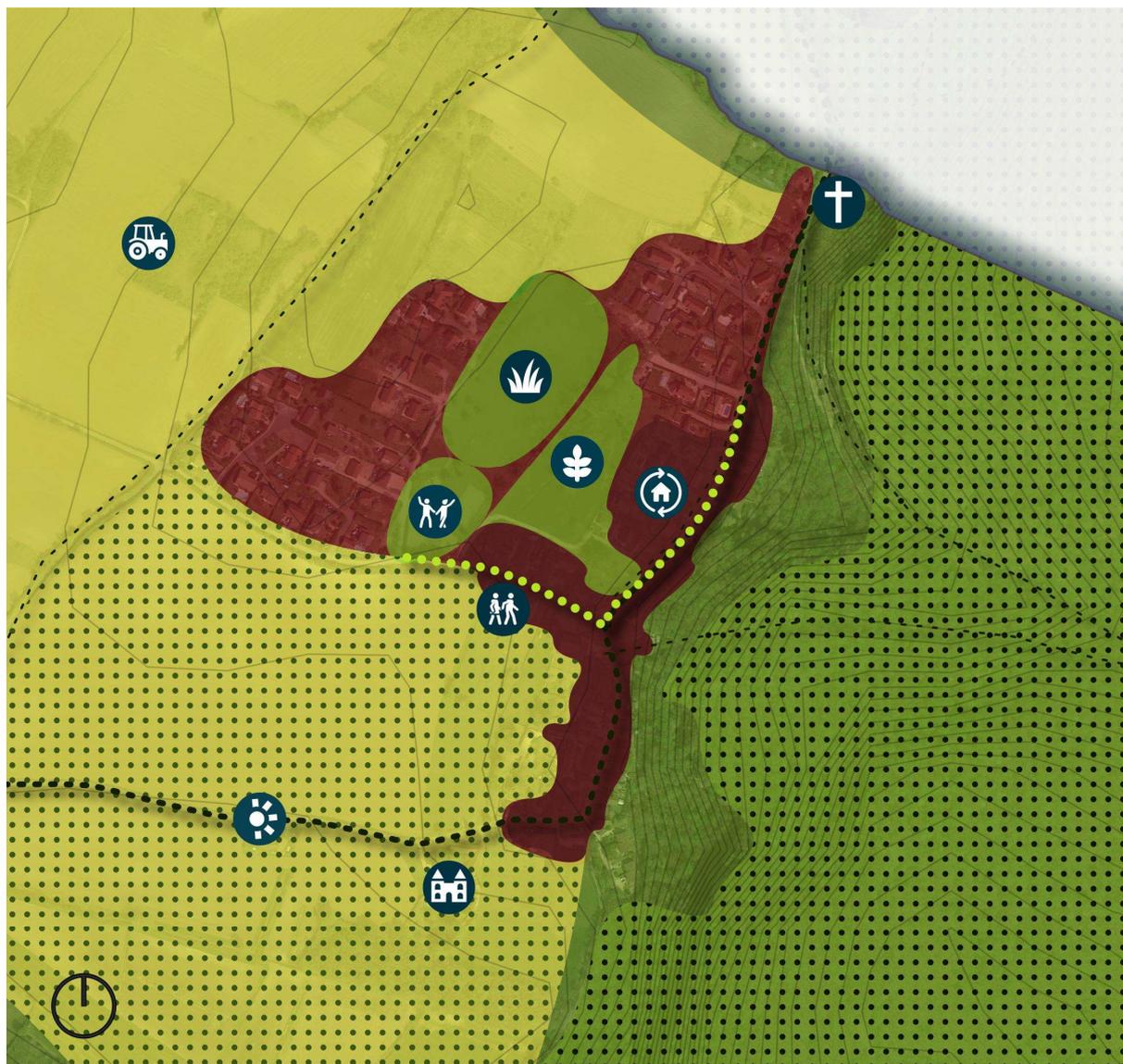
-  Protéger les espaces agricoles
-  Conforter l'enveloppe bâtie du village
-  Protéger les corridors aquatiques
-  Protéger les corridors boisés
-  Préserver les limites du village
-  Maintenir les échappées visuelles au village

-  Préserver les cônes de vue remarquables
-  Prendre en compte les risques d'inondation de la Sâne-vive
-  Valoriser la « place de village » pour créer un lieu de vie attractif
-  Anticiper un regroupement des commerces
-  Conforter le groupe scolaire
-  Aménager un nouvel espace public récréatif
-  Inscrire un unique site d'extension résidentielle
-  Promouvoir les déplacements « actifs »
-  Enrichir l'offre en stationnement pour la salle des fêtes
-  Préserver des espaces verts au sein/des espaces bâtis



PLU • PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

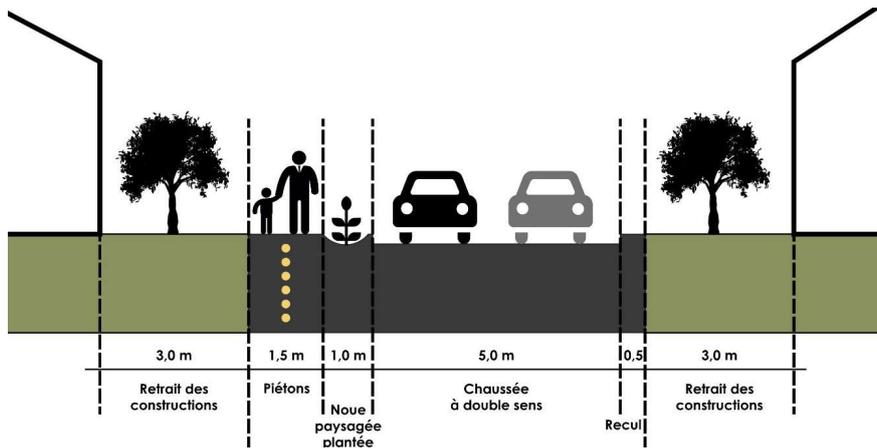
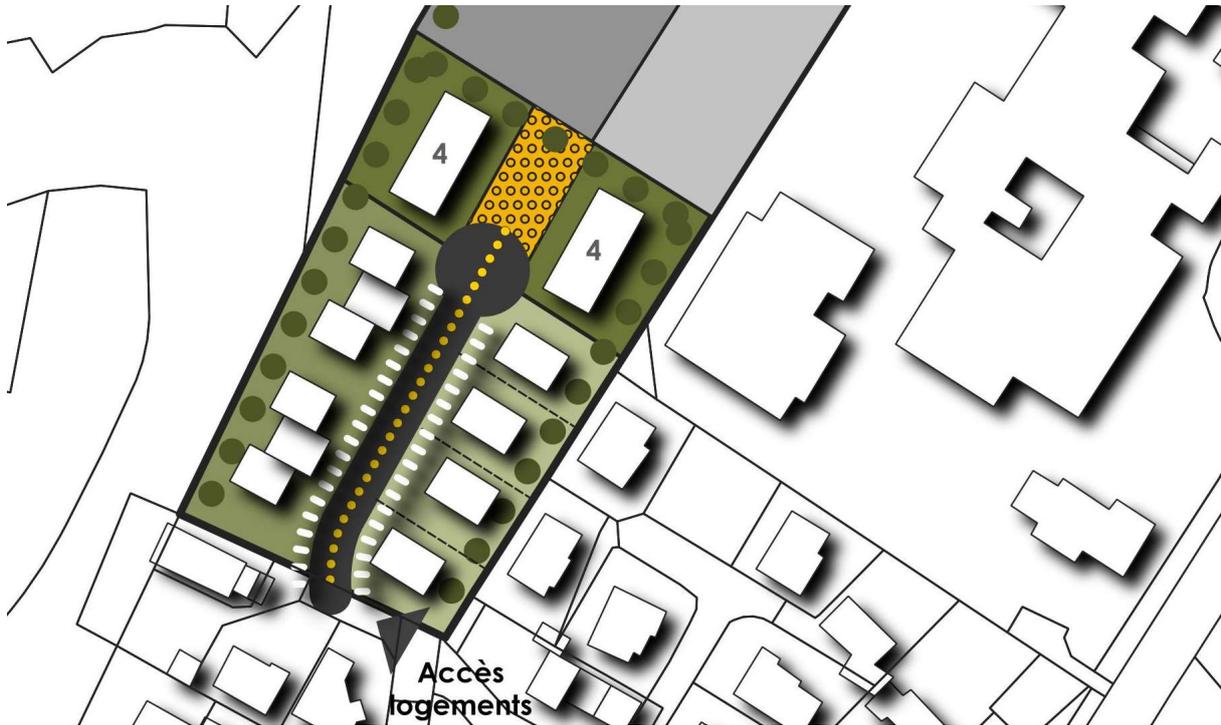
COMMUNE CONFIDENTIELLE (38) • ETUDE EN COURS



-  Protéger les espaces agricoles stratégiques
-  Maintenir l'espace visuel dégagé entre la colline de Tavol et le chemin de l'Épinette
-  Préserver les grands espaces naturels et ou paysagers
-  Reconnaître la contribution de la commune au site Natura 2000 « l'Isle Crémieu »
-  Protéger le centre ancien traditionnel
-  Encourager les modes de déplacements actifs

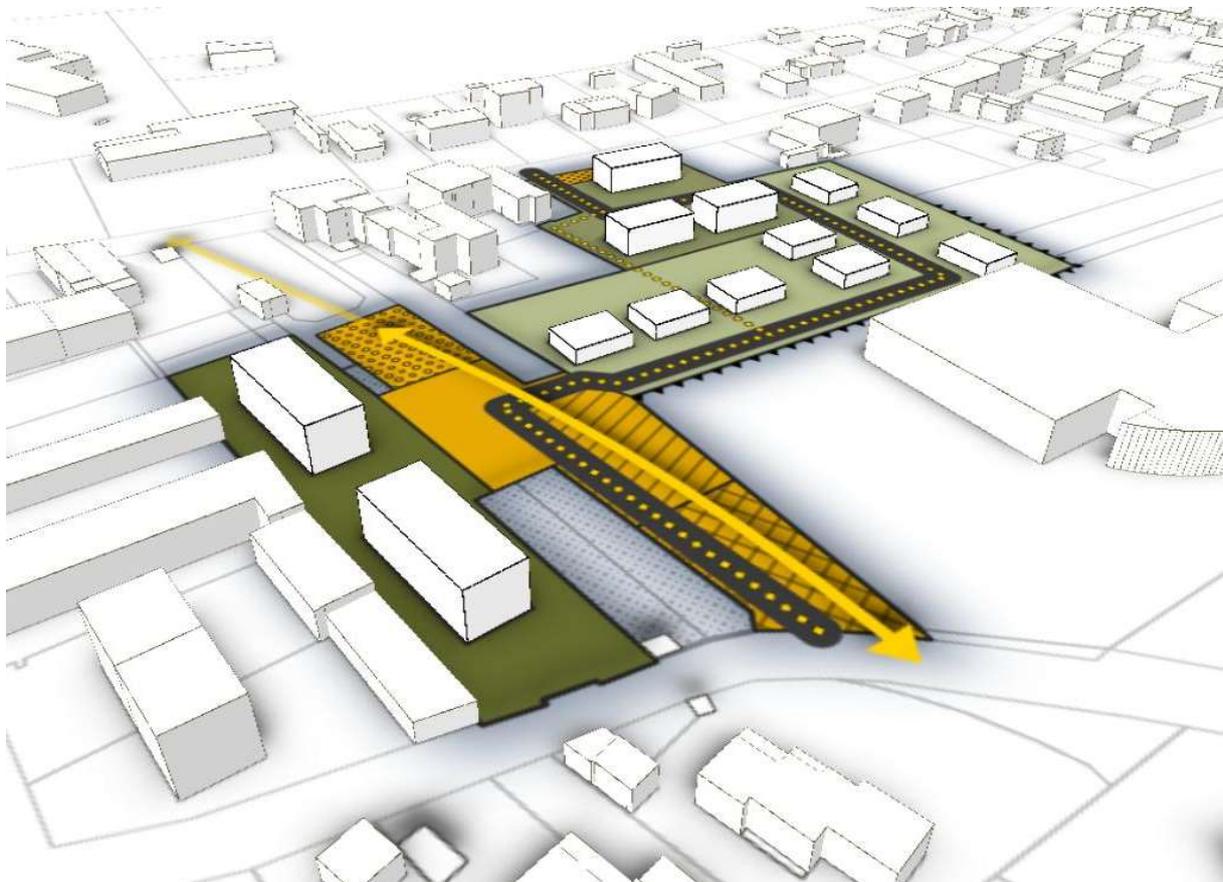
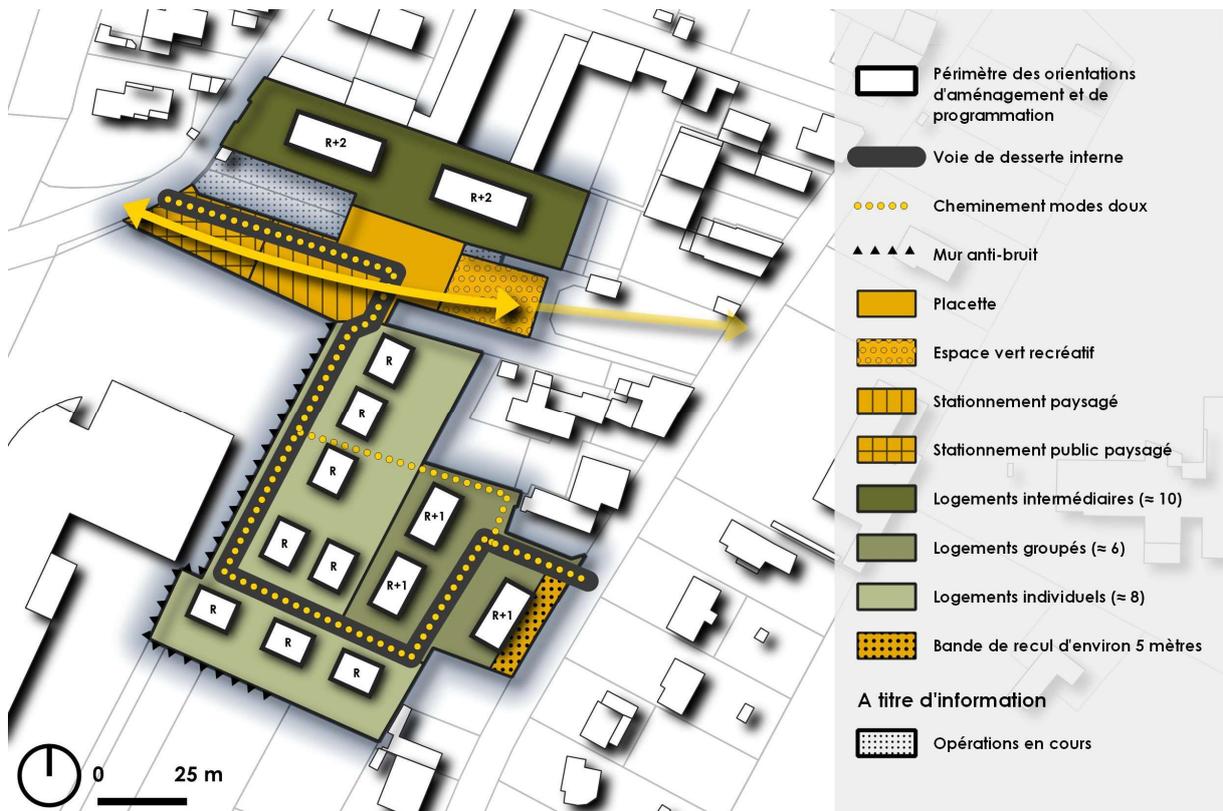
-  Promouvoir l'activité agricole
-  Protéger les panoramas sur le château du Cingle et sur la silhouette du centre ancien
-  Concilier la préservation des châteaux du Cingle et de Vernas et les enjeux économiques
-  Préserver le petit patrimoine, dont la chapelle Saint-Joseph
-  Optimiser l'enveloppe bâtie du village
-  Valoriser l'espace central commun du village
-  Préserver l'espace naturel organisé autour de l'étang au village
-  Permettre l'édification d'une salle polyvalente sur le pôle de sports et loisirs

PLU • OAP • SITE D'EXTENSION
COMMUNE CONFIDENTIELLE (01) • ETUDE EN COURS

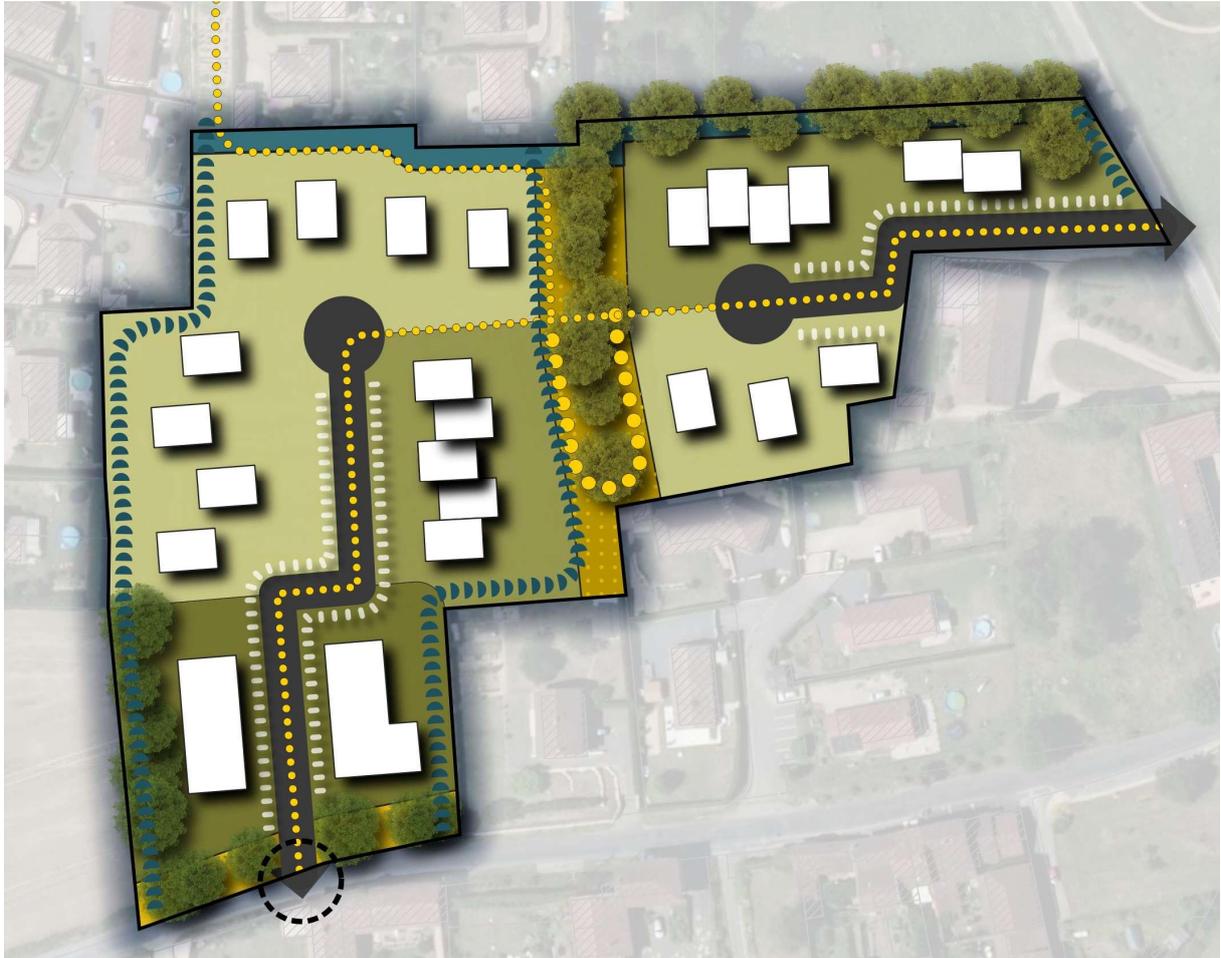


PLU • OAP • MUTATION DE TENEMENT ECONOMIQUE

COMMUNE CONFIDENTIELLE (01) • ETUDE EN COURS



PLU • OAP • SITE D'EXTENSION
COMMUNE CONFIDENTIELLE (01) • ETUDE EN COURS



PLU • OAP • RENOUVELLEMENT URBAIN
COMMUNE CONFIDENTIELLE (69) • ETUDE EN COURS



ETUDE DE RESTRUCTURATION DE QUARTIER

COMMUNE CONFIDENTIELLE (01) • ETUDE EN COURS



ATELIER GERGONDET

renaud@gergondet.fr
62 rue Bugeaud 69006 Lyon
04 72 60 87 59
06 13 80 57 76

www.gergondet.fr

